



10 Janvier - Février 2021

É D I T O



2020 est une année que nous laissons derrière nous sans regret. En quelques semaines, nous avons dû nous réinventer pour affronter cette crise sanitaire.

Nous avons appris ce qu'est l'urgence. L'urgence de se protéger, de se soigner et de prendre soin des autres. L'urgence de faire face à une telle crise a aussi fait surgir des élans de solidarité et la prise de conscience de l'importance des soignants et de tant de métiers de l'ombre si essentiels.

Les années à venir seront celles de la résilience et de l'adaptation à un environnement en mouvement perpétuel.

Nous devons choisir les bons modèles et prendre des mesures pour affronter le changement climatique et les autres crises.

Je prends l'engagement que le Pays de Fontainebleau saura être à vos côtés pour assurer cette mutation. En véritable outil stratégique, il saura porter des projets structurants pour le territoire.

Dans cette première lettre infos de l'année, débutons par une note positive avec la labélisation Terre de Jeux du Pays de Fontainebleau retenu pour être centre de préparation aux Jeux de Paris 2024. Le sport porte les valeurs du dépassement de soi pour traverser toutes les épreuves. Cultivons cet esprit.

Vous y découvrirez également les outils d'accompagnement des entreprises de notre territoire. Elles ont plus que jamais besoin du soutien des acteurs publics.

Enfin, parce que le désenclavement des territoires passe par l'accès à des services de transport, nous reconduisons le Pass

Local en 2021 ainsi que le transport à la demande, un complément à l'offre de déplacement déjà existante.

Tous ces sujets sont loin d'être exhaustifs. Les actions portées par le Pays de Fontainebleau sont et seront nombreuses. Nous redoublerons d'énergie pour mettre en œuvre des outils de développement et d'attractivité partout où nos compétences le permettent.

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite une très bonne santé et j'é mets le vœu d'une année plus apaisée et porteuse d'espoir. Les élus du Pays de Fontainebleau et moi-même sommes à vos côtés pour relever les défis à venir.

Bonne année à tous !

Le Président
Pascal GOUHOURY

Le Pays de Fontainebleau rayonne à l'international

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète. Le Pays de Fontainebleau, labellisé Terre de Jeux depuis 2019 est reconnu par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, comme Centre de Préparation aux Jeux de Paris 2024.

Depuis cet été, trois sites sportifs du territoire ont été fléchés par le comité d'organisation des Jeux Olympiques 2024 pour être Centre de Préparation aux JO. Les équipements bénéficient, en plus des infrastructures techniques, d'un

cadre environnemental idéal. Le réseau de transport permet une connexion rapide avec la capitale, les aéroports et les plateaux hospitaliers performants. Le Pays de Fontainebleau est une destination privilégiée pour les délégations étrangères.

Le Grand Parquet va connaître une mutation avec la réorganisation des carrières, leur mise aux normes pour les compétitions internationales, la modernisation du village des exposants et des écuries. La base Nautique de la Magdeleine, inaugurée il y a un peu plus d'un an, n'attend plus que son tank à ramer (simulateur indoor) pour permettre aux athlètes de s'entraîner dans des conditions proches du réel, tout au long

de l'année. Enfin, le stade Philippe Mahut, déjà rénové pour l'athlétisme, verra la mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) des installations de tir à l'arc ainsi que la construction d'un pas de tir couvert.

Le Centre National des Sports de Défense (CNSD) accueillera également des délégations pour la pratique sportive, mais aussi la restauration et l'hébergement.

Les 4 prochaines années seront sportives et c'est avec enthousiasme que l'agglomération et ses communes vous encouragent à faire de notre territoire une Terre de jeux !



44, rue du Château - 77300 Fontainebleau
tél. 01 64 70 10 80 • Fax. 01 64 70 10 98
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr

Bulletin d'information

Directeur de la publication : Pascal Gouhoury
Rédacteur en chef : Sandrine Nepveu de Villemarceau
Numéro ISSN : ISSN 2605-8081
Crédits photos : ??????
Imprimé à 35 000 exemplaires par Inore Groupe Impression



Envie de créer votre entreprise ou d'actualiser vos connaissances ?



Les ateliers « les mardis du **booster** » sont faits pour vous !

La pépinière d'entreprises du Pays de Fontainebleau « Le Booster » organise deux mardis par mois des ateliers gratuits et collaboratifs destinés en particulier aux porteurs de projet et aux jeunes entreprises.

Ces ateliers entièrement gratuits se tiennent en petits groupes, de 10 à 15 personnes, ce qui favorise les échanges. Différentes thématiques sont au programme de ce trimestre : discours commercial, référencement internet, tableaux de bord...

Ils sont animés bénévolement par des professionnels du territoire et des experts (chefs d'entreprise, experts-comptables, chambres consulaires, INPI...). Merci à tous ces acteurs qui se mobilisent !

Durée : 1h30

Lieu : Fontainebleau, Cély (ou en fonction du contexte sanitaire, en visio-conférence)



Programme et inscriptions : www.lebooster-fontainebleau.fr

Des dirigeants locaux s'engagent pour les jeunes entreprises du Pays de Fontainebleau

Tout au long de cette année, se déroulera la première édition du dispositif PLATO Jeunes Entreprises proposé en partenariat avec la CCI de Seine-et-Marne. Un groupe d'une dizaine de jeunes entrepreneurs se réunira mensuellement en soirée afin d'échanger, d'être formés et de progresser ensemble. Ils bénéficieront d'interventions d'expert ; sur des thématiques choisies par le groupe.

Découvrez les 4 dirigeants locaux qui parraineront ce 1^{er} groupe PLATO :



◆ **Etienne DE GALBERT, HomeCamper**

HomeCamper est une plateforme Internet qui propose aux voyageurs en campingcars ou en vans aménagés, aux cyclotouristes ainsi qu'aux randonneurs, de faire étape dans les plus beaux jardins et domaines privés, partout en France et dans toute l'Europe.

<https://www.homecamper.fr/>

◆ **Adrien DEHELLY, Royalti**

Royalti est une plateforme en ligne de paiement différé entre clients et fournisseurs. Elle propose aux fournisseurs et prestataires d'une entreprise d'être payés en différé en échange du versement d'une partie du chiffre d'affaires de leur client. Cette solution permet de répondre à la problématique de trésorerie des entrepreneurs.

<https://www.royalti.fr/>



◆ **Kimo BOISSONNIER, Promistel Industries**



Depuis 1983, Promistel Industries est spécialisé dans le câblage de cartes électroniques CMS à délai court, l'assemblage, le montage, le câblage d'armoires électriques. Installé dans la zone d'activité économique de La Chapelle-la-Reine, Promistel Industries accompagne ses clients à chaque étape du cycle de production des produits.

<https://promistel.com/>

◆ **Cédric PRADEL, Smartone**

Smartone est une boutique spécialisée dans la vente d'objets connectés et d'accessoires de mode et tendance pour smartphones et tablettes. Elle se situe au 3 rue des 3 Maillets à Fontainebleau.

<https://www.smart-one.fr/>



Intéressé pour rejoindre l'aventure PLATO
Contact : economie@pays-fontainebleau.fr
 (sous réserve de places disponibles)

Créer ou reprendre une entreprise avec un prêt d'honneur à 0% et sans garantie, c'est possible !

Le Pays de Fontainebleau soutient deux associations de prêts d'honneur qui sont complémentaires dans leurs actions : Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne et Réseau Entreprendre Seine-et-Marne

◆ Initiative Melun Val-de-Seine et Sud Seine-et-Marne

En contribuant financièrement à son fond de prêts, le Pays de Fontainebleau est fortement engagé auprès de cette association membre d'Initiative France.

Ces prêts permettent de financer une grande diversité de projets : commerces, artisans, services, micro-entrepreneurs, professionnels de santé, projets agricoles...

L'association a soutenu plus de 1000 entreprises depuis 2000. Les montants des prêts d'honneur peuvent aller de 1 500€ à 75 000€.

En 2020, 7 financements ont été accordés pour un montant global de 118 850€ : 5 commerces, 1 bureau d'études, 1 société de services à la personne.

Contact : Aïssatou BARRY

aissatou.barry@initiative-mvs-sud77.fr – 01 64 38 96 85

www.initiative-mvs-sud77.fr

◆ Réseau Entreprendre Seine & Marne

Le Pays de Fontainebleau soutient par ailleurs cette association de chefs d'entreprises engagés dans l'accompagnement de créateurs ou repreneurs d'entreprise à fort potentiel de création d'emplois.

L'association a pour mission d'accompagner les entrepreneurs grâce aux conseils et soutien de chefs d'entreprises pendant 3 ans et de financer avec des prêts d'honneur de 15 000€ à 50 000€ (jusqu'à 100 000€ pour les projets innovants).

En 2020, l'association a accordé un financement de 30 000€ à l'entreprise Azolis, société intégratrice de solutions dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, en particulier dans le domaine du solaire photovoltaïque. En septembre dernier, Guillaume Jeangros, dirigeant fondateur d'Azolis, a intégré un bureau de la pépinière d'entreprises du Pays de Fontainebleau « Le Booster ».

Contact : Eugénie BERNARD

ebarnard@reseau-entreprendre.org – 01 64 11 41 07

www.reseau-entreprendre.org

Covid 19 Aide aux entreprises Bilan du Fonds Résilience Île-de-France et Collectivités

Le Pays de Fontainebleau est mobilisé aux côtés des entreprises de son territoire dans cette période troublée.

En complément de l'ensemble des aides et dispositifs nationaux et régionaux, un fonds co-financé par le Pays de Fontainebleau a été mis en place par la Région Ile-de-France et la Banque des Territoires entre les mois de juin et décembre 2020. Ce fonds « Résilience Ile-de-France et Collectivités » a pris la forme d'une avance remboursable à taux zéro de 3.000 à 100 000 euros à destination des entreprises de 0 à 20 (50 pour certains secteurs), pour une durée allant jusqu'à 6 ans.

Depuis sa création, ce dispositif a aidé 14 entreprises pour un montant total d'avances remboursables versées de 271 380€. Ce qui représente une moyenne de 36 750€ par dossier.

Une question sur les dispositifs et aides dont vous pourriez bénéficier ?

Contactez le service entreprises du Pays de Fontainebleau conomie@pays-fontainebleau.fr

01 64 70 10 79 + consultez la page dédiée sur le site internet

Nouveau : un site internet dédié à la vie économique du territoire

Le Pays de Fontainebleau lance un nouveau site internet dédié à la vie économique du territoire.

www.economie-pays-fontainebleau.fr

Ce nouveau site internet a été conçu pour les entreprises du Pays de Fontainebleau. Il fonctionne comme un portail facilitant l'accès aux informations et contacts utiles pour les entreprises locales, qu'elles soient en création, en développement, en recherche de local ou en difficulté. Il mobilise les principaux partenaires économiques du territoire (Région, consulaires...).

Il est animé d'un agenda économique en lien notamment avec les clubs de dirigeants d'entreprises ainsi que d'une rubrique actualités économiques.

Afin de faciliter le parcours immobilier des entreprises, la vitrine en ligne des locaux/terrains vacants portée par l'agence d'attractivité de Seine-et-Marne est mise en avant avec l'ensemble des offres disponibles sur le territoire. Avis aux agences et propriétaires : la publication est gratuite, contactez-nous !

Contact :

conomie@pays-fontainebleau.fr - 01 64 70 10 79

Reconduction du Pass Local - Un titre de transports



Le Pays de Fontainebleau renouvelle le Pass Local, titre de transports proposé aux habitants de nos 26 communes, âgés de 65 ans et plus et soumis à l'impôt sur le revenu. Il donne accès à la quasi-totalité des lignes de bus (régulières et transport à la demande) desservant le territoire hors réseau ferroviaire. Le tarif annuel a été fixé à 80€ pour 2021.

Le Pass Local complète les titres de transports destinés aux seniors et proposés par Ile-de-France Mobilités (Navigo Senior à 37,60 € par mois) et par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne (forfaits

Améthyste de 20 à 25€ par an sous conditions de ressources). Le Pass Local peut s'avérer financièrement avantageux pour les usagers réguliers des réseaux de bus locaux (au moins 55 trajets effectués dans l'année) et n'utilisant pas ou peu le train.

Informations, inscriptions et renouvellements au local d'information voyageurs de la gare routière à la gare de Fontainebleau-Avon (côté desserte des bus), du lundi au vendredi de 12h30 à 19h sauf les mercredis.

Informations à l'accueil du Pays de Fontainebleau au 01 64 70 10 80

Informations sur les titres de transports du territoire : <https://www.pays-fontainebleau.fr/les-titres-detransports/>

Le service de Transport A la Demande (TAD) du secteur de La Chapelle-la-Reine renouvelé pour 2021

Le Pays de Fontainebleau a mis en place, en mars 2020, un service de Transport A la Demande entre les 8 communes du secteur de La Chapelle-la-Reine (Achères-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, La Chapelle-la-Reine, Noisy-sur-École, Le Vaudoué, Recloses, Tousson, Ury) et Fontainebleau-Avon (arrêts Château, hôpital et gare). Circulant uniquement sur réservation, via les titres de transports franciliens (Navigo, Imagine R, tickets T), ce service propose 3 allers et 3 retours quotidiens, du lundi au samedi, hors jours fériés. Malgré un contexte sanitaire peu favorable, plus de 360 personnes sont déjà inscrites au service et 820 trajets ont été réalisés au 1^{er} décembre 2020.

En raison de ce premier bilan positif, les élus du Pays de Fontainebleau ont décidé de renouveler ce service en 2021. Ce transport à la demande, exploité par Transdev Nemours, est financé à environ 95% par le Pays de Fontainebleau. Ce service complète les actions soutenues financièrement par l'agglomération en matière

de développement de l'offre de transports en commun au cours des dernières années et pilotées par Île-de-France Mobilités :

- ◆ La desserte de la gare de Bois-le-Roi pour les communes de Bois-le-Roi et Chartrettes (lignes régulières + TAD),
- ◆ Le renforcement du réseau du secteur de Perthes (lignes régulières + TAD),
- ◆ L'amélioration de la desserte de la zone d'activités de Vulaines-Samoreau

Retrouvez également tous les détails (horaires, fonctionnement...) sur le site Internet du Pays de Fontainebleau, rubrique Transports <https://www.pays-fontainebleau.fr/les-reseaux-debus/>

Informations, inscriptions et réservations du TAD du secteur de La Chapelle-la-Reine : CAPF.centrale-mobilite.fr - 01 64 10 55 33

ESPACE FAIRE

DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS

RÉDUIRE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Prenez rendez-vous avec votre conseiller
infoenergie@pays-fontainebleau.fr

01 64 98 11 79

Le prochain conseil communautaire

Le Jeudi 11 février 2021

Les ateliers « les mardis du booster »

<p>Mardi 5 janvier La visibilité sur les moteurs de recherche</p> <p>Mardi 19 janvier Quel tableau de bord en période covid ?</p> <p>Mardi 2 février Gérer son stress dans un contexte incertain</p>	<p>Mardi 9 février Le discours commercial</p> <p>Mardi 2 mars Prospection et premier entretien de vente</p> <p>Mardi 16 mars Le crowdfunding</p>
---	---

Inscription sur www.lebooster-fontainebleau.fr